

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE NANT

Séance du 14 avril 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15 Quorum : 8 Présents : 11 Votants : 14 Procurations : 3

Date de convocation : 7 avril 2025

Date d'affichage : 7 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril à 18h00,

Le Conseil Municipal de Nant, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Richard FIOL, Maire.

Etaient présents : Richard FIOL, Alain DELMAS, Anne-Marie FRENEHARD, Michel VERNHETTES, Claude AROCAS, Michèle BARASCUD, Jean-Pierre CHARALAMBOS, Magali COULET, Paulette FOURNIER, Christian JULIAN, Sabine THOMAS. Madame Sabine THOMAS est arrivée à 18h12.

Était absent : Lionel CAYRON

Représentés :

- Yvan BOUAT représenté par Richard FIOL
- Jean-François GALLIARD représenté par Alain DELMAS
- Virginie GOVIGNON représenté par Paulette FOURNIER

Objet : Subvention du budget principal au budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2025

Délibération n° 2025-25

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de voter une subvention de fonctionnement du budget principal vers le budget annexe de l'assainissement 2025 pour l'équilibrer.

Où cet exposé, le conseil municipal décide de verser au budget annexe de l'assainissement 2025 la somme de 15 000.00 €.

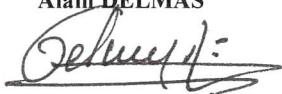
Délibération adoptée à 9 voix pour et 5 abstentions.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à NANT, le 14 avril 2025

Le secrétaire de séance
Alain DELMAS



Le Maire,
Richard FIOL



Transmis au représentant de l'Etat le : 15 AVR. 2025

Publié le : 15 AVR. 2025

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet : <https://www.telerecours.fr>